

la chrétienté, pardon par les mérites de votre très-précieux sang, pardon par les mérites de votre Très Sainte Mère, de Saint Joseph, son très-chaste époux, notre protecteur dans les agonies, et de tous les saints et saintes du ciel. Paix, Seigneur, paix, vierge très-benigne, entre nous et Dieu, et paix entre les chrétiens. Ainsi soit-il."

Le petit lépreux ou la Légende du Bon Larron. — Amis lecteurs, peut-être ne connaissez-vous pas la légende du Bon Larron ? Nous allons vous la raconter, dans sa naïve simplicité telle qu'une pieuse tradition la rapporte.

La nuit était noire; pas une étoile ne brillait au firmament; et, au dehors, la tempête remplissait le désert de ses rauques mugissements.

— Ouvrez, ouvrez, cria-t-elle.

Dans la chétive demeure, une femme ridée et aux traits durs, se chauffait à la flamme du foyer, tout en jetant de temps en temps un regard désolé vers un bercail où dormait sèvreusement un enfant.

— Ouvrez, ouvrez, répéta la voix du dehors.

— Qui que vous soyez, répondit la vieille femme, sans se déranger, passez votre chemin, cette demeure n'est pas hospitalière.

— Au nom du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, ouvrez.

— Je vous l'ai dit, malheur au voyageur qui entre ici, répliqua la femme en se levant avec humeur.

— Nous mourons, ayez pitié de nous!

— Que demandez-vous, voyageurs insensés? dit-elle.

— Un abri pour mon mari et mon enfant, répondit en s'inclinant une jeune femme, dont la beauté éblouit les regards de la vieille.

— En vous accordant ce que vous me demandez, c'est la mort et la ruine que je vous procure. Car je suis la femme d'un voleur célèbre, et, s'il rentre, je ne pourrai vous dérober à ses coups.

Tandis qu'elle parlait, la porte s'était ouverte entièrement; Joseph, après avoir embrassé son âne, était entré avec Marie, son épouse, et Jésus, l'enfant-Dieu.

La maîtresse du logis jeta une brassée de petit bois sur le foyer. Une flûte vive et chaude emplit la demeure au point d'air de joie et de fête. Dans son bercail, l'enfant maigre s'éveilla et se souleva à moitié oubliant ses douleurs pour sourire au petit Jésus.

— Je ne sais qui vous êtes, interrogea la femme du voleur, mais depuis que vous êtes sous notre toit, je me sens gaie et heureuse, et mon fils partage mon bonheur.

Les ténèbres au dehors devenaient plus profondes, la tempête ne cessait de hurler, et la maisonnette tremblait sous ses redoutables attaques.

— Toc! toc!

— Qui est là?

— Femme, ouvre vite.

— Ciel, c'est mon mari! Où vous cacher? fit la vieille femme désolée.

Marie se leva, lui donna son petit enfant et ouvrit la porte. Le bandit entra brusquement, ruisselant d'eau et chargé de rapines.

A l'aspect de Marie, il recula d'un pas et jeta sur sa femme un regard chargé de colère.

— Ce sont de pauvres voyageurs qu'a surpris l'orage. Je les ai abrités, pensant qu'il nous porterait bonheur.

Le visage rébarbatif du voleur s'éclaira d'un sourire, il ferma la porte en disant:

— Qu'ils soient les bienvenus!

Et, sans plus rien ajouter, il déposa en un coin son butin, secoua ses vêtements mouillés et se rapprocha du foyer où pétillait la flamme joyeuse.

— Femme, demanda-t-il, n'avons-nous rien à manger?

— Nous avons encore du pain, des fruits et un quartier de chevreau.

Et comme elle voulait rendre à Marie son fils pour apprêter les mets annoncés.

— Non, dit Marie, c'est moi qui servirai.

Tous mangèrent, et la femme du voleur resta seule avec Jésus et son fils auprès du feu. Mais elle ne le regrettait pas, car jamais son cœur n'avait tressailli de tant de bonheur.

Ayant apaisé sa faim, le bandit se rapprocha du foyer. Un ride blâssa son front.

— Ah! dit-il à Joseph, si mon fils ressemblait au vôtre!

— Il est donc malade? interrogea l'époux de Marie qui remarque seulement les hideuses plaies dont l'enfant est couvert.

— Malade d'une horrible maladie, soupira le père: il est lépreux. Cette révélation fut suivie d'un silence long et pénible.

La femme du voleur fondit en larmes.

— Dieu punit l'enfant des crimes des parents, fit-elle parmi ses sanglots.

Le voleur regarda sa femme; mais son regard n'avait point la dureté du reproche et de la colère; plutôt, il exprimait le regret et l'inquiétude.

— Dieu ouvre ses bras au pécheur repentant, dit Marie, et change ses larmes en joie.

Et, reprenant son fils sur ses genoux, elle continua:

— Voilà que le jour vient et que l'orage s'en va. Donnez-moi un peu d'eau pour laver mon enfant, puis nous partirons.

— Pas encore, dit le voleur qui voyait, avec regret, s'éloigner les ombres nocturnes de la nuit.

— Nous avons un long chemin devant nous, répondit Joseph.

— Où allez-vous donc?

— Malheureux exilés, nous allons chercher une patrie en Égypte; mais nous reviendrons.

— A votre retour, n'oubliez point ma demeure que vous avez empli de lumière et de joie.

Joseph et le bandit quittèrent leurs escabaux près du foyer et sortirent.

Le vent était redevenu doux comme une cavale domptée; les nuages se repliaient vers l'horizon et la nature se réveillait fraîche et rajeunie.

— Partons, dit Joseph.

— Lavez votre fils dans l'eau où je viens de laver le mien, dit Marie, qui embrassa la vieille femme et s'éloigna avec son époux.

Tant que le bandit et sa femme purent les apercevoir, ils suivirent des yeux les voyageurs.

Ne les voyant plus, ils soupirent, comme des gens qui perdent un membre cheri de la famille.

Entre eux leur enfant se tenait debout, et il se prit à pleurer.

— Viens, lui dit sa mère, je vais te laver dans l'eau où s'est lavé le petit de cette étrange race.

— A quoi bon? dit le père en haussant les épaules.

— Mais elle ne l'écoula point, et quand le petit lépreux eut touché l'eau, il se trouva guéri. Car le bon Dieu ne laisse jamais un bienfait sans récompense.

Plus tard, le petit lépreux mourait repentant près de Jésus crucifié. On le nomme le Bon-Larron.

NOUVELLES DE ROME

— **Prosperité à Rome.** — Un concours a été ouvert à Rome pour les opérations du recensement général. Les candidats sont examinés par une commission composée des gros bonnets du bureau de la statistique! Leur nombre s'élève à 1,400! Prodigieux!

Ce concours nous donne une idée de la situation économique des habitants de la ville éternelle. Il ne s'agit, somme toute, n'est-ce pas, que d'un emploi provisoire, temporaire, rétribué à raison de 4 francs par jour; eh bien, le besoin d'argent est tel que d'après le *Journal de Rome* parmi les candidats on remarque un grand nombre d'avocats, de médecins et d'ingénieurs, sans compter les employés de l'Etat qui demandent ce supplément de travail, nous dirions presque en suppliant.

Il valait bien la peine d'obtenir le diplôme d'avocat, de médecin ou d'ingénieur pour travailler ensuite au dépeuplement des feuilles de recensement, et cela pendant 7 heures par jour, pour 4 francs. Le plus modeste ouvrier gagne plus que cela!

Et puis, on nous dira que Rome prospère!!!

— **Promotions aux gardes nobles du Vatican.** — Le lieutenant commandeur Sebastiano Cecca ayant accompli ses trente ans de service, a demandé et obtenu sa mise à la retraite.

Cette retraite a donné lieu aux promotions suivantes dans le corps des gardes nobles:

Le marquis Camillo Castiglioni est promu au grade de lieutenant;

Le commandeur Augusto Cencelli, exempt adjudant-major, passe sous-lieutenant;

Le comte Achille Salimei, cadet, est nommé exempt;

Le comte Alphonse de Salis est nommé cadet.

— On lit dans le *Journal de Rome*:

Parmi les questions annoncées pour la séance du 4, courant il en est deux précisément qui ont pour objet de constater l'observation des décrets d'Urban VIII sur le *non-cultu* relativement au vén. André Hubert Fournel, prêtre de Poitiers, fondateur de la Congrégation des filles de la Croix, vulgairement désignée sous le nom des sœurs de Saint André, et à la vén. Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation des sœurs de Notre-Dame de Montréal, en Canada. Les causes de ces deux serviteurs de Dieu sont introduites régulièrement en Cour de Rome et l'un des préliminaires de la procédure en usage consiste à examiner si les Vénérables dont on propose la béatification n'ont pas été prématurément l'objet d'un culte public.

Noms des personnes qui ont répondu à l'appel du Bureau de Régie pour l'entretien de la lampe du sanctuaire placée par les sœurs en ex voto dans l'Eglise de Notre-Dame du Bonsecours, à Montréal.

Montant mentionné dans le dernier numéro, \$8.00

Messieurs J. E. CHAGNON 1.00

J. MCKENZIE 1.00

A. C. GUILBAULT 1.00

Nous prions nos anciens camarades de ne pas oublier l'appel que nous leur avons fait dans le numéro du *Bulletin* de Décembre dernier.

Decès

A Montréal, le 23 mars courant, à l'âge de 7 ans et 7 mois, Marie Jeanne Hélène Claire, enfant de M. Edwin Hurtubise, Trésorier de l'Union Allet.